

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

M22- 0020191

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10308 Société : R.A.H.
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : Bougaddou Fatima
 Date de naissance :
 Adresse : Fas de Ous App 7 E.H.B.08 Etage 02 oulfa
 casablanca
 Tél. : 06 02 46 76 56 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cache du médecin :
 Date de consultation : 21/09/2022
 Nom et prénom du malade : RAFIK IARIJ Age :
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie : TROUBLES UROLOGIQUES
 Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa

Le 24/09/2022

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Dr. ZEMMOURI Ahmed-Ahmed
 Chirurgien Urologue
 Appt 2, 1er Etage Immeuble 031
 Bd. Oulfa Casablanca
 Tél. : 05 22 20 45 45

MUPRAS
 21/09/2022
 H. HARANI

استطاب وجراحة الكلي والمسالك البولية و التناسلية

Dr. ZEMMOURI Ahmed Adil

Spécialiste
Chirurgien Urologue

Chirurgie des reins

Voies urinaires, Appareil génital, Prostate

Coelioscopie, Traitement des

Calculs urinaires (LEG)

Chirurgie de l'hernie inguino-scrotale

Traitement de L'infertilité Masculine



الدكتور احمد عادل الازموري

اختصاصي في طب

وجراحة الكلي والمسالك البولية

جراحة الكلي، المسالك البولية و التناسلية، البروستات

الجراحة بالمنظار، تفتيت الحصى

جراحة الفتق

علاج العقم عند الرجال

24/09/2022

RAFIK ARIJ

1- MINIRIN MELT CP

1 Soir, après les repas, pendant 3 Mois

ين ملت 60 ميكروغرام
فراص سريعة الذوبان

60 microgrammes

اللسان

MINIRIN MELT 60 µg
Lyophilisat oral. Boîte de 30.
P.P.V: 270,00 DH
AMM N° : 210/16 DMP /21/NNPR
Distribué par les laboratoires SOTHEMA
B.P. N° 1,27182 - Bouskoura-Maroc

6 118001 072361



PHARMACIE OUM ERRABI
Dr. Admane BIDAN
49, Boulevard OUM ERRABI HAY HASSANI,
EL OULFA - CASABLANCA Tel. 05 22 90 88 72

Dr. ZEMMOURI Ahmed-Adil
Chirurgien Urologue
Appt 2, 1er Etage Immeuble D31
Bd. Oum Rabia Oulfa Casablanca
Tel. 05 22 89 33 37

Rendez-vous le :

Tél.: 05 22 89 33 37 - Adresse : Appartement 2 Etg 1 immeuble 31
Opération Firdaous Boulevard Oum rabia Oulfa CASABLANCA